

son talent pour qu'elle ne l'abandonne pas dès qu'elle sera sa maîtresse, comme disent les jeunes filles, qui ignorent encore qu'à l'autorité si douce de leurs parents succèdera le joug, bien autrement pesant, des devoirs sérieux qui les attendent. Elle s'intéressera toujours à la musique si elle dirige ses études de façon à comprendre les inspirations des grands maîtres, si elle ne poursuit pas dans cet art uniquement un moyen d'attirer l'attention et de se faire adresser quelques compliments, souvent plus polis que sincères. L'art est un dieu jaloux, qui veut être aimé pour lui-même ; quand le culte qui lui est voué est sincère, il récompense ses fidèles par des joies intimes, aussi vives qu'élevées. Si ce culte est intéressé, au contraire ; si la vanité en est le mobile ; si l'on considère l'art, non comme un but, mais comme un moyen propre à conquérir la louange et la flatterie, le sentiment du beau, inconciliable avec les passions mesquines, s'efface et disparaît à tout jamais. Il reste, il est vrai, la perfection des procédés, c'est-à-dire la partie toute matérielle de l'art ; mais, si loin que cette perfection soit portée, elle ne vaut pas une note émue ou une lueur d'enthousiasme, et ce n'est pas uniquement vers ce point que doivent se diriger les efforts d'Aline.

Elle comprendra ce qu'elle doit chercher à acquérir, si elle profite des occasions que Paris lui offre, et qui la mettront à même d'entendre des exécutants parfaits. Il semble que parmi le nombre immense de musiciens qui viennent se présenter devant le public parisien, exigeant de sa nature et ne tolérant pas la médiocrité, tout choix devienne superflu, puisqu'ils ont tous triomphé des difficultés les plus excessives ; il n'en est cependant pas tout à fait ainsi. On ne recueille pas beaucoup de profit ni beaucoup de plaisir en assistant aux prodigieux tours de forces exécutés aujourd'hui par la plupart des solistes, et je ne pense pas qu'Aline se propose pour but principal celui de faire concurrence aux boîtes à musique. La netteté de l'exécution est une fort belle chose, mais elle ne saurait constituer à elle seule un véritable talent musical ; ce qu'il faut rechercher avant tout, pour son propre plaisir et pour celui de ses auditeurs, c'est une méthode pure, un large et beau style. La musique a des ombres et des lumières, comme la peinture ; elle a de plus, comme la poésie, un rythme particulier au sentiment qu'elle exprime, et qui doit être indiqué par une ponctuation exacte. Le plus beau morceau de poésie n'offrirait qu'un chaos informe si l'on n'observait pas cette *ponctuation*, qui en réglant la mesure établit le sens. Il en est de même pour la musique ; cette vérité est bien connue, mais elle est souvent mal appliquée. En cherchant l'expression dans l'afféterie, on ralentit ou l'on presse le mouvement, selon son bon plaisir,

et l'on rend l'œuvre que l'on exécute tout à fait inintelligible, puisqu'on substitue sa propre initiative à celle du compositeur, qui a fixé lui-même la mesure dans laquelle il a renfermé sa pensée.

Em. Raymond.

(A suivre.)

CONVENTION ANNUELLE DU CONSEIL NATIONAL DES FEMMES.

Cette convention aura lieu à Toronto, vers la fin de mai. Montréal a déjà nommé les déléguées, qui le représenteront. Il est entendu que toutes les dames qui aimeront à se joindre à elles et à faire le voyage de Toronto pour assister à cette réunion solennelle seront les bienvenues.

Outre Mmes. Drummond et Thibaudeau (la présidente et la première vice-présidente), les dames nommées pour assister à la convention ont été Mmes Stevenson, Dandurand, Reid, De Sola, Fréchette, Wurtele et Carus-Wilson.

Voici la liste des questions qui seront mises à l'étude à l'assemblée de mai.

ÉDUCATION.

SEC. 1.—Entraînement des professeurs de sciences industrielles et techniques dans les écoles publiques.

SEC. 2.—La condition de l'éducation technique en Europe.

SEC. 3.—Cette condition en Canada.

SEC. 4.—Comment on peut rendre attrayante l'art de la cuisine et de la couture.

SUJETS SOUMIS À LA CONSIDÉRATION DES PARENTS.

SEC. 1.—Union des mères de familles.

SEC. 2.—Co-opération des parents et des maîtres.

SEC. 3.—La nécessité de la co-opération des pères dans l'éducation des enfants.

SEC. 4.—De l'influence d'une mère instruite dans l'éducation de la famille.

SEC. 5.—Les régiments scolaires. Pourquoi les parents doivent encourager leurs fils à en faire partie.

SEC. 6.—Des moyens de procurer la bonne littérature à la jeunesse, et ceux de les protéger contre les mauvais livres.

SEC. 7.—Amusements pour l'enfance.

SEC. 8.—Culture physique.